

PROGRAMME

## Mettre en place une politique de rénovation performante des maisons sur son territoire

### Le lancement de DORéMI et son pilotage par la collectivité

« CHEF D'ORCHESTRE » - 13 et 14 septembre 2017

#### RAPPEL DU CONTEXTE

La rénovation thermique est un secteur-clé pour répondre à des défis majeurs de notre société : dérèglement climatique, précarité énergétique, pénurie annoncée de ressources fossiles, crise sociale (chômage) et économique. Les rares scénarios énergétiques qui permettent d'atteindre nos objectifs nationaux (division par 4 d'ici 2050 des émissions de gaz à effet de serre, par 2 de notre consommation d'énergie finale...) convergent sur un point : nous devons **rénover l'ensemble de notre parc bâti à un niveau performant d'ici 2050**.

Le dispositif DORéMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) a été expérimenté avec succès depuis 2012 sur le territoire de la Biovallée, et il est déployé actuellement (juin 2017) sur 25 territoires. Il donne à chaque collectivité les outils pour lancer la rénovation performante des maisons individuelles sur son territoire, et permet d'organiser la plateforme territoriale de rénovation pour une partie structurante et très consommatrice du parc bâti.

Ce dispositif permet de :

- créer et faire monter en compétences des groupements d'artisans avec pilote, qui simplifieront les démarches des propriétaires ;
- proposer aux propriétaires des rénovations performantes à prix maîtrisés, avec un soutien pour accéder aux aides financières pertinentes.

Un des grands enjeux du dispositif est d'effondrer les factures de chauffage (division par 4 à 6) en les transformant en des mensualités de prêt d'un montant proche – ce qui conduit, en somme, à passer d'une fuite d'argent pour l'achat de combustibles fossiles, à un investissement sur le territoire sous forme d'emplois locaux non délocalisables.

La formation proposée constitue un **transfert d'outils et de retours d'expérience** fondés sur les expérimentations déjà menées sur les territoires mettant en place le dispositif DORéMI. Le module préalable « Prélude » présente les enjeux et les grandes lignes du dispositif aux décideurs, élus et agents territoriaux. La présente formation « Chef d'orchestre » s'adresse principalement aux **coordinateurs et animateurs territoriaux** qui, **au sein d'une collectivité ayant acté la mise en place de DORéMI**, ont la charge de structurer l'action de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique.

Elle est également ouverte aux décideurs de ces collectivités (chefs de service, etc.) qui souhaitent approfondir leur maîtrise du dispositif DORéMI, ainsi qu'aux partenaires-relais des collectivités auprès des particuliers et des professionnels qui seront chargés, sur le terrain, d'une partie de l'animation territoriale du dispositif.

## OBJECTIFS

Donner aux animateurs des collectivités les clés de la mise en œuvre de la dynamique DORÉMI sur leur territoire :

- connaître les étapes de mise en œuvre du dispositif DOREMI
- maîtriser les fondamentaux de la performance énergétique
- connaître les rôles de chaque acteur
- initier et maintenir la dynamique territoriale
- piloter la formation-action sur son territoire.

## PUBLIC

Animateurs territoriaux PTRE dont la collectivité a acté la mise en place de DORÉMI, en charge de son pilotage sur leur territoire. En option pour les chefs de service et les partenaires relais auprès des propriétaires et des professionnels.

## PREREQUIS

Avoir assisté à un module de formation « Prélude » et validé l'entrée du territoire dans le dispositif DORÉMI.

## INTERVENANTS

**Vincent Legrand, Jeremy Celsan, Arthur Gauvain, Laure Charpentier, Romain Rivet**

## DATE, HORAIRE, DUREE

Les 13 et 14 septembre 2017 de 9h à 18h, soit 14 h de formation. Accueil café à partir de 8h30, démarrage à 9h précises.

## LIEU

L'INEED, bâtiment performant et éco-conçu, à proximité immédiate de la gare TGV de Valence (Drôme), très accessible.

## METHODE PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur une alternance entre exposés et séquences d'échanges (questions/réponses, partage d'expériences).

## LOGISTIQUE

Hébergement possible en hôtel à proximité immédiate du lieu de formation, ou au centre de Valence (accessible en TER ou en bus de la gare en 15 minutes maximum).

## COUT

720 € net de taxe comprenant le déjeuner.

**Inscription à la formation via le site Internet : [www.institut-negawatt.com](http://www.institut-negawatt.com)**

**Pour l'inscription de plus de 4 personnes, nous contacter.**

Date limite d'inscription : le lundi 4 septembre 2017.

## **FORMAT**

Formation limitée à 15 participants, avec priorité aux premiers inscrits.

## **PROGRAMME DETAILLE (PREVISIONNEL)**

**Mercredi 13 septembre 2017**

**8h30 Accueil café**

**9h - Présentation, tour de table**

### **A- Point sur les expériences de chaque participant pour le lancement du dispositif**

Niveau d'avancement de la politique de rénovation sur le territoire

Retour d'expérience sur les principales difficultés

### **B- Les rôles de chaque acteur**

Les élus, l'animateur territorial, les partenaires, le formateur DORéMI, les groupements d'artisans, les propriétaires, la SAS solidaire DORéMI, l'organisme de formation local

### **C- Organisation et action de la collectivité, chef d'orchestre, pour le lancement**

#### **C-1 Mobilisation par la collectivité des partenaires locaux et jeux d'acteurs**

Identification des partenaires-clés sur le territoire, compréhension de leurs fonctions et de leurs pratiques, construction de leur place dans le dispositif

#### **C-2 Organisation avec les partenaires**

Elaboration du Comité de Pilotage (COFIL) et du Comité Technique (COTEC), convention-cadre entre partenaires

#### **C-3 – Mise en place de la formation-action**

Identifier un candidat formateur DORéMI (mission du formateur, profil et compétences, présentation de la formation de formateur), choisir un organisme de formation (missions de l'organisme de formation, ses relations avec DORéMI et la collectivité), mécanismes de financement de la formation-action

#### **C-4 Organiser l'animation en interne**

Mobiliser et coordonner les différents acteurs en charge des fonctions d'animation

##### **C-4.1 Mobilisation des artisans**

Précisions sur les groupements visés, plan de communication, sélection des artisans

##### **C-4.2 Mobilisation des propriétaires de maisons individuelles**

Critères de sélection des projets de rénovation, plan de communication, gestion et traitement des demandes, accompagnement financier

#### **C-5 La gestion du calendrier**

Synthèse et précautions à prendre

**Témoignage d'un animateur territorial**

**Jeudi 14 septembre 2017**

**8h30 Accueil café**

**9h - Démarrage**

**D- « Kit de survie en milieu performant »**

**E- « Organisation juridique et financière »**

**E-1 Coûts et montages financiers du dispositif**

**E-2 Liens contractuels et « risques » dans le dispositif**

**F- Articulation entre DORéMI et d'autres stratégies de rénovation (notamment par étapes)**

**G- Debriefing de la formation et préparation de son retour sur le territoire**

**G-1 Retour sur la formation**

Questions de compréhension, demandes de précisions, d'infos complémentaires

**G-2 Identification des freins, leviers positifs et négatifs, facteurs clés de succès**

**G-3 Actions prioritaires à mener d'ici la prochaine session**

**18h Tour de table final - Conclusion**

*Le dispositif DORéMI a été conçu avec le soutien de la Biovallée et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*

